



# Peyrolles-info

## 71

### Résultats des élections européennes à Peyrolles

Electeurs inscrits: 46

Votants: 24

Nuls: 1

Suffrages exprimés: 23

Liste n°	Liste	Conduite par	Suffrages obtenus
2	MPF CPMT Libertas	Puyjalon Eddie	1
3	Majorité présidentielle	Baudis Dominique	5
8	PS	Arif Kader	5
17	Europe écologie	Bové José	6
19	Alliance écologiste indépendante	Drevet Patrice	3
21	Front de gauche	Melenchon Jean-Luc	3

Le PLU (Plan local d'urbanisme) est consultable en Mairie, à la Préfecture et sur le site de la commune

**L'inauguration culturelle du Temple de Peyrolles  
par l'Eglise Réformée de St Jean du Gard et  
Peyrolles aura lieu le 11 Juillet à 18h .**

**Prochaines activités au Temple**

- du 17 au 20 juillet exposition d'aquarelles de M. Auberlet et une conférence le 18 ou le 19 juillet (date et heure à confirmer) par l'association « Afrique solidarité »
- le jeudi 6 août, « petits contes entre amis » avec Christophe Varrault dans le cadre du festival nature le Parc national des Cévennes . Cette soirée sera précédée d'une ballade avec départ à 18h30 de la cabine téléphonique de Peyrolles.
- le lundi 17 août à 21h concert gratuit sur le thème « les amis de Georges » il se composera de chansons de Brassens, Moustaki, Catherine et Maxime le Forestier, Bobby Lapointe, etc.

Cette année la traditionnelle fête de Peyrolles aura lieu

**le samedi 25 juillet 2009**

- apéritif offert par la municipalité à partir de 18h30
- dîner (paella) à partir de 20h

Pour le dîner, merci de **réserver**

- en renvoyant le bulletin ci-dessous à la mairie avant le 18 juillet
- ou en envoyant un mél à [mairie@peyrolles.fr](mailto:mairie@peyrolles.fr) avec les mêmes informations

(une participation aux frais de 12 € par personne comprenant paella, vin, fromage et dessert sera demandée sur place)

Nom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Réserve . . . . couvert(s) pour le dîner festif de Peyrolles du 25/7/2009

# Conseil municipal du 7 juin 2009

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Pierre HENON, Françoise LETOWSKI, Aurélie ROUX .

Absents: Dorothee GIVONNE, Sophie MOREAU, Jean PAULIN

Pouvoir de Jean PAULIN à François ABBOU et de Sophie MOREAU à Françoise LETOWSKI

Secrétaire de séance: Pierre HENON

La séance est ouverte à 16h30

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 15 mai 2009 est approuvé à l'unanimité.

## 1. CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU ENTRE LE CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD ET LA COMMUNE

Le département a fixé la rémunération pour son assistance technique à 0,37 € par habitant pour chaque compétence (dans le cas de la commune de Peyrolles, deux compétences: adduction d'eau communale et assainissement autonome). Soit  $0,37 \times 42 \times 2 = 31,08$  €

Le conseil décide d'attribuer cette assistance au département à l'unanimité.

## 2. INDEMNITÉ DU TRÉSORIER MUNICIPAL

Montant brut de 211,24 € pour 2009

Accord unanime du conseil

## QUESTION DIVERSES

- *La fête de Peyrolles est fixée au samedi 25 juillet. Apéritif offert par la municipalité à 18h30. Repas en commun: Paella faite sur place, vin, fromage et dessert, participation aux frais: 12 €. Inscriptions à la mairie avant le 18 juillet.*
- *Commande à faire avant le 15 septembre auprès de la pépinière départementale pour couvrir le talus au bord de la D907.*
- *Demande de l'association « Afrique solidarité » de faire au temple une exposition d'aquarelles de M. Auberlet sur le Niger du 17 au 20 juillet et une conférence le 18 ou le 19 juillet. Avis favorable.*
- *Dans le cadre du festival nature le Parc national des Cévennes ferait une soirée conte au temple le jeudi 6 août: « petits contes entre amis » avec Christophe Varrault. Cette soirée serait précédée d'une ballade avec départ à 18h30 de la cabine téléphonique de Peyrolles. Avis favorable.*
- *L'office du tourisme de la vallée Borgne propose d'organiser un concert gratuit dans le Temple le lundi 17 août à 21h. Sur le thème « les amis de Georges » il se composera de chansons de Brassens, Moustaki, Catherine et Maxime le forestier, Bobby Lapointe, etc. Avis favorable.*

La séance est levée à 17h20.